

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU NORD

Commune de
ROMBIES
-ET-
MARCHIPONT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT**

Séance du 10 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 Février à dix-huit heures et trente minutes, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mmes et Mrs Bernard LEFEBVRE, Françoise ROGER, Jean-Robert CLEMENT, Audrey CHARLET adjoints, Frédéric POIX, Sébastien JAROSZ, Paul DELCOUR, Anastasia VERET, Ghislain BERTRAND, Benoit DUPONT, Angélique DELHUILLE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mr Samuel ZIDOURI avait donné procuration à Mr Jean-Robert CLEMENT.

Absents : Mrs Grégory DELEPIERRE, Geoffrey ANTIDORMI, conseillers municipaux.

A été nommé secrétaire : Mr Bernard LEFEBVRE.

L'association Le Baz.Art organise une manifestation culturelle dans la commune intitulée « les fenêtres qui parlent ».

En partenariat avec des étudiants de l'université de Valenciennes, l'association propose une balade artistique dans la rue de l'Eglise. Les habitants vont pouvoir mettre une fenêtre, visible de la rue, à disposition de l'association, tout comme la bibliothèque et l'école.

Le vernissage est organisé le 30 avril pour un évènement qui se déroulera jusqu'au 31 Mai 2026.

Pour l'organisation de cet évènement, il est proposé au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 250,00 euros à l'association.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu Madame le Maire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 250,00 euros à l'association le Baz.Art pour l'organisation de l'évènement « les fenêtres qui parlent ».

Audrey CHARLET ne prend pas part au vote

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,


Agnès DOLET

